

CHAMPIONNAT COMITE TERRITORIAL NORD FRANCHE-COMTE GOLF DE PRUNEVILLE LE 11 OCTOBRE 2025

Compétition ouverte à tout joueur de catégorie U16 ou moins, licencié FFGOLF et membre des Clubs composant le CT Nord Franche Comté ;

Les joueurs doivent être titulaires d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du Golf en compétition ou si le joueur a fourni un certificat en **2025** ou **2026**, attesté avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé.

La licence et le certificat médical doivent être enregistrés à la FF golf avant le début de l'épreuve faute de quoi la saisie du score du joueur sera bloquée sur RMS.

Epreuve non-fumeur : voir § 1.2.5 du Vademecum FFG.

NOTA BENE : Cadets, chariots électriques et utilisation des appareils de mesure de distance sont interdits : voir § 1.2.8 du Vademecum FFG (**Le club devra mettre, sur les par 4 et 5, un marquage au sol à partir du début de green, pour indiquer les 50 - 100 - 150m**)

Inscriptions : La date limite d'inscription doit être fixée au moins **1 semaine avant le début de l'épreuve : LE 04 OCTOBRE 2025, et doivent être transmises à l'adresse ctgolf.nordfc@gmail.com**

Le club doit publier une liste de joueurs retenus **au plus tard 3 jours après la date limite d'inscription : LE 08 OCTOBRE 2025** .

Les joueurs retenus sont les joueurs de catégories **U12 U14 et U16** selon le tableau Catégorie d'âges - VADEMECUM-LIGUE-2024-v5-24-06, avec un minimum de 5 Garçons et 3 filles par catégorie.

en privilégiant d'abord l'ordre du Mérite Jeunes, puis leur rang dans le fichier de moyenne de scores en stroke play sur 12 mois disponible sur Extranet, puis l'ordre des index à la date de clôture des inscriptions, puis l'ordre d'arrivée des inscriptions, tout en respectant le nombre minimum de filles et de garçons indiqué dans le tableau suivant.

Le champ des joueurs :

	Nombre maximal de joueurs autorisés en incluant Les garçons, les filles et les WC	Garçons : Nombre minimum à prévoir dans le règlement	Filles : Nombre minimum à prévoir dans le règlement	Wild cards : Nombre maximum autorisé
	144	51	15	14
U16		9	3	Privilégier en particulier les U12 et U14
U14		21	6	
U12		21	6	

LISTE D'ATTENTE

En cas de scratches après la date de clôture des inscriptions, s'il existe une liste d'attente dans la catégorie, elle devra être traitée en respectant les mêmes critères que la liste officielle. Si la catégorie d'âge ne possède aucune liste d'attente, le joueur pourra être remplacé par le 1^{er} joueur de la liste d'attente de n'importe quelle autre catégorie au choix du comité de l'épreuve. En cas de scratches le premier jour de l'épreuve, l'ordre de la liste d'attente doit être respecté parmi les joueurs présents sur le site.

FORMULE DE JEU

18 trous stroke play,

Tour 1 : Départs par catégorie et par sexe par ordre croissant d'index

Marques de départs – Distances de Jeu

Distances indiquées § 3.6.4 du Vadémécum FFG

FILLES

U12 : Mauves

U14 : Rouges

U16 : Bleus

GARÇONS

U12 : Gris

U14 : Jaunes

U16 : Blancs

La publication des horaires de départ intervient au plus tôt 48H avant le début de l'épreuve.

Départage

En cas d'égalité pour la première place de chaque série et pour chaque sexe, le comité de l'épreuve doit départager les joueurs par un play-off.

En cas d'impossibilité de terminer un play-off ou de le faire jouer, la 1^{ère} place sera attribuée selon le départage des 18,9,6,3 derniers trous puis si l'égalité subsiste trou par trou en remontant.

Remise des Prix

Remise des Prix : Classement brut exclusivement et obligatoirement par sexe et par catégorie, (pas de classement mixte)

Pour les garçons : 3 prix brut par catégorie

Pour les filles : 3 prix Brut par catégorie

Le/la meilleur (e) U10 doit être récompensé (e) lors de la remise des prix

COMITE DE L'ÉPREUVE

Le Comité de l'épreuve est composé :

Du Directeur du Club et/ou OBEC (ou de son remplaçant désigné)

Du Président du CT NFC (ou de son remplaçant désigné)

Du Président de l'AS du Club organisateur (ou de son remplaçant désigné)

DROITS DE JEU ET PRISE EN CHARGE

- **Prise en charge par le CTNFC : forfait 400 €** versé au golf organisateur
 - **Les coupes ou trophées remis aux Champions**
- **Pris en charge par le golf organisateur** : jeton de saut de balles, le goûter de remise des prix